

N° 19  
3<sup>ème</sup> trimestre

**BULLETIN D'INFORMATION  
DE L'ASSOCIATION MILITAIRE  
FRANCO-ALLEMANDE**

Si vous souhaitez vous désabonner, veuillez nous l'indiquer par retour de ce courriel.

# Sommaire

---

- SCAF – Un chantier en cours, une ambition intacte. p.1
- Jan, policier allemand engagé en Vendée. p.3
- Des patrouilles européennes pour une coopération renforcée. p.6
- SCAF: La France se félicite de l'accord. p.8
- SCAF: notification du contrat pour la prochaine phase du projet. p.9
- Expos photos. p.11

# SCAF – Un chantier en cours, une ambition intacte

Direction: Ministère des Armées / Publié le 30/09/2022

Lors de sa première visite officielle à Berlin, Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et son homologue allemande, Christine Lambrecht, ont réaffirmé la volonté de la France et de l'Allemagne "d'aller jusqu'au bout du Système de combat aérien du futur (SCAF)". Retour sur un chantier majeur pour construire la force aérienne de l'avenir.

A l'issue d'une rencontre bilatérale organisée à Berlin, les deux ministres ont déclaré devant la presse, le 22 septembre, que le SCAF constituait "un projet prioritaire" et qu'il devait aboutir. Ils ont ainsi annoncé que les industriels finaliseront prochainement un cahier des charges techniques pour préciser les tâches prévues au titre du contrat. "Cela permettra de lancer les travaux des trois prochaines années" a précisé le ministère des Armées dans un communiqué diffusé à la suite.

Lancé par la France et l'Allemagne en 2017, la coopération s'est élargie à l'Espagne en 2019. Elle a pour principe de développer un ensemble de systèmes d'armes interconnectés. Au cœur de ce système des systèmes, un aéronef de combat de nouvelle génération interagira avec des drones et pourra mobiliser de multiples capacités aériennes, navales, terrestres ou spatiales, grâce à l'intelligence artificielle et à un nuage de combat. Utilisant des technologies de pointe, le SCAF fera donc pleinement entrer nos forces aériennes et aéronavales dans l'ère du combat collaboratif et leur permettra de maintenir leur supériorité opérationnelle.

Ce projet considérable rassemble de nombreux industriels dans les trois pays. A ce stade, les principaux acteurs impliqués sont Airbus, Dassault Aviation, consortium système de mission de combat du futur Indra, MDBA, MTU, Safran, « alliance de technologies drones du SCAF - Espagne », et Thales. Vu l'ampleur des enjeux et la complexité de la tâche, il est normal que ce chantier puisse traverser, à l'occasion, certaines "difficultés de calage" selon les termes du ministre des Armées lors de son audition devant le Sénat en juillet 2022.

Horizon 2040

Mais le SCAF constituera bien l'un des piliers de notre défense à l'horizon 2040. En juin dernier, la France, l'Allemagne et l'Espagne ont ainsi signé une déclaration d'intention par laquelle elles ont déjà réaffirmé leur volonté de poursuivre le projet. Leur persévérance trace un chemin par-delà les obstacles.



C.Hamilcaro/Ministère des Armées



# Jan, policier allemand engagé en Vendée

Auteur: Antoine Faure – publié le 31 août 2022

Au mois d'août, sur le front de mer et dans les rues de Saint-Jean-de-Monts, résidents et vacanciers ont pu croiser Jan, membre de la polizei à Berlin, engagé au sein de la gendarmerie nationale dans le cadre des brigades européennes.

Durant la période estivale, le territoire de la compagnie de gendarmerie départementale des Sables-d'Olonne, dont la population augmente de manière considérable, bénéficie d'une protection renforcée, dans le cadre du Dispositif estival de protection des populations (DEPP) de la gendarmerie nationale. Gendarmes mobiles, réservistes et gendarmes départementaux, détachés d'autres unités du Groupement de gendarmerie départementale (GDD) de la Vendée, ont donc été affectés aux différentes unités de la compagnie, permettant ainsi de multiplier les patrouilles, de jour comme de nuit.

Au sein de la Communauté de brigades, (CoB) de Saint-Jean-de-Monts, l'un de ces renforts n'est pas gendarme, mais policier, et il n'est pas français, mais allemand. Jan a 32 ans. Il est membre de la Polizei depuis 2010, affecté à une brigade anti-criminalité à Berlin. Il est arrivé à Saint-Jean-de-Monts le 1<sup>er</sup> août. "J'ai répondu à un appel de la Polizei qui cherchait des volontaires parlant français, explique-t-il dans un français effectivement impeccable. À Berlin, nous sommes une dizaine à connaître cette langue, et cinq policiers ont été choisis pour renforcer les unités de la gendarmerie. J'ai également un ami parlant espagnol qui est parti à Majorque rejoindre la Guardia civil."

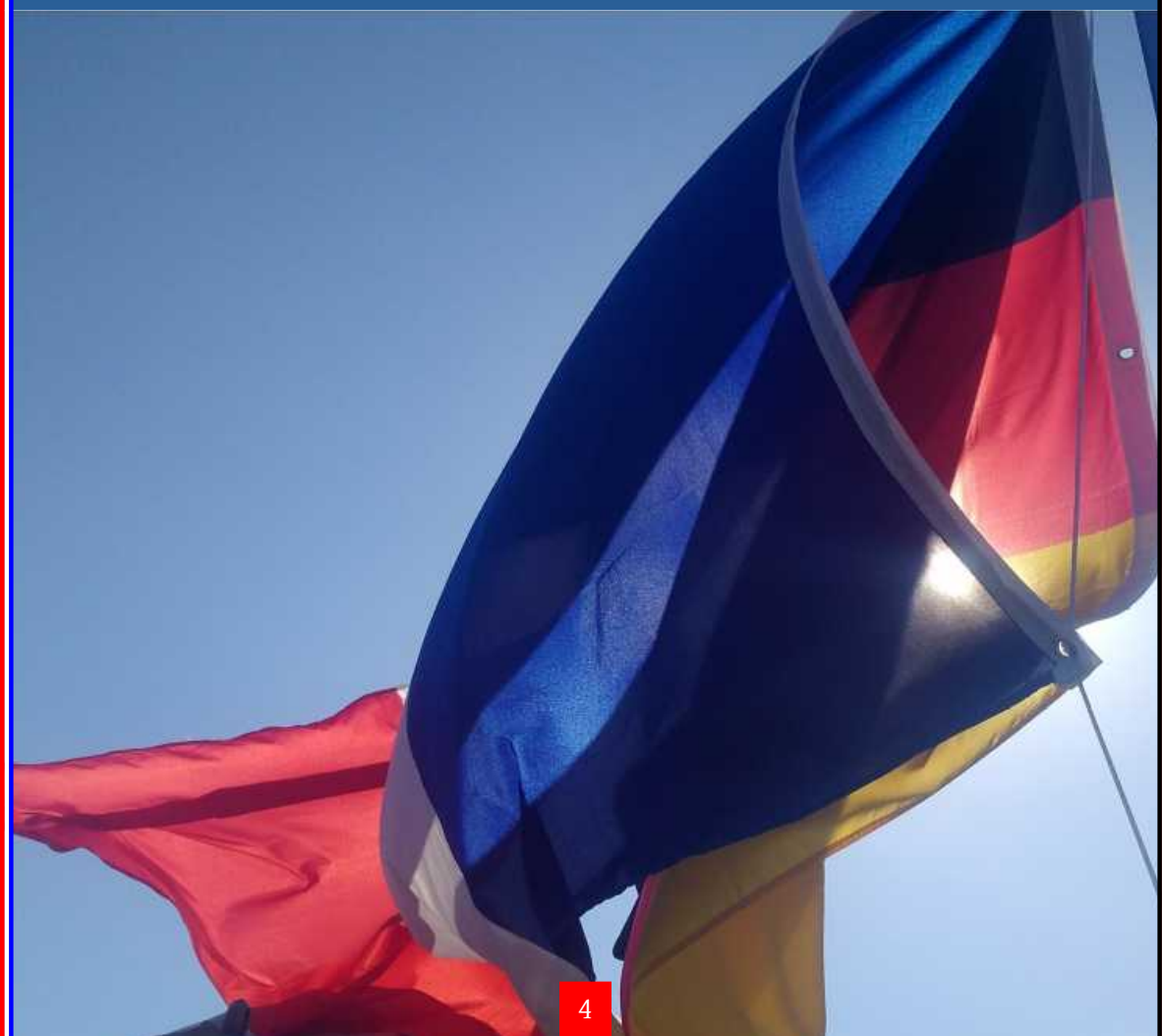
[...]

Avec son sourire avenant et sa disponibilité, Jan s'est rapidement intégré à son unité d'été. "Il a constitué un apport indéniable", se félicite le lieutenant Nicolas Juste, commandant de la CoB. "Mes missions étaient exactement les mêmes que celles des gendarmes, décrit Jan. Je participais aux patrouilles, de jour comme de nuit."

Le renfort de policiers européens permet un échange de compétences de bonnes pratiques, enrichissant pour les forces des deux pays concernés. L'apport linguistique est également essentiel, particulièrement dans les zones touristiques. "Que ce soit lors des patrouilles, pour la prise de plainte, voire les auditions dans le cadre d'une garde à vue, c'est plus facile pour les citoyens allemands, autrichiens ou néerlandais de s'exprimer en allemand", confirme Jan.

Et la rondache Polizei sur le gilet pare-balles fait aussi son petit effet lors des missions de contact. “Les gens sont intrigués, mais ils disent : “C’est super, c’est l’Europe !”

L’accueil est très positif.” Alors que se termine cette mission vendéenne, Jan envisage déjà de postuler pour l’année prochaine, pourquoi pas dans la même région. “Lors de mes repos, j’ai pu profiter de la forêt, de la plage, se réjouit-il. On peut dire que ça change de Berlin !”





GEND/SIRPA/T.DOUBLET



# Des patrouilles européennes pour une coopération renforcée

Auteur: la capitaine Marine Rabaste – publié le 5 novembre 2022

Pour renforcer la sécurité des ressortissants européens, les États membres développent depuis plusieurs années déjà une coopération accrue entre leurs forces de sécurité intérieure. Celle-ci se traduit notamment par la mise en place de patrouilles mixtes, à travers le dispositif des brigades et commissariats européens.

La délinquance ne connaît pas de frontières, C'est pourquoi, en 2008, les États membres de l'Union européenne ont ratifié un traité, le traité de Prüm, permettant d'approfondir leur coopération, en vue notamment de lutter contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière. Cela passe par le transfert d'informations entre les différents états, par la mise en place de fichiers communs, mais également par la possibilité d'échanges entre les forces de sécurité européenne. L'article 17 prévoit en effet que les États membres peuvent, "dans le cadre du maintien de l'ordre et de la sécurité publics ainsi que de la prévention des infractions pénales, mettre en place des patrouilles commune et prévoir d'autres formes de d'opérations communes, dans le cadre desquelles des fonctionnaires ou d'autres agents de l'autorité publique désignés par les États membres, participent aux opérations sur le territoire d'un autre État membre".

Ainsi, lors des grandes manifestations ou dans les lieux de forte affluence, il n'est pas rare de voir des gendarmes et policiers étrangers au côté des force françaises. C'est le dispositif des Brigades et commissariats européens. (BE/CE)

Renforcement du sentiment de sécurité au niveau européen.

Existant depuis 14 ans ( 2009) et coordonné par la Direction de la coopération internationale de sécurité (DCIS), le dispositif des BE/CE est commun à l'ensemble des forces de sécurité intérieure française (gendarmerie, police et préfecture de police). Il permet la mise en place d'opérations conjointes, pour un délai n'excédant pas un mois, lors des périodes de forte affluence ou pour les évènements de grande ampleur. "Les policiers et gendarmes étrangers sont agents de la force publique et assistent les personnels des unités au sein desquelles ils sont détachés. Ils développent le contact avec les ressortissants européens, lors des patrouilles de prévention, mais peuvent également faire des missions de sécurité routière, sous les ordres des gendarmes ou des policiers", explique le capitaine Guillaume, du bureau de la coopération institutionnelle de la DCIS.

Face à la satisfaction des États et à la plus-value qu'ils apportent, ces échanges sont de plus en plus généralisés lors des périodes estivales.



“Entre le 1er juin et le 30 septembre 2022, ce sont près de 100 agents européens qui ont été détachés au profit des unités de la gendarmerie. À l'inverse, plus de 168 policiers et gendarmes français ont renforcé les patrouilles européennes. Nous sommes l'État qui envoie et reçoit le plus d'agents.”

Depuis peu, certaines missions du dispositif BE/CE peuvent être subventionnées par un Fonds pour la sécurité intérieure (FSI), accordé par la Commission européenne. Il s'agit du projet Patrouille EU, développé à l'initiative de la DCIS. “Le dispositif des BE/CE permet déjà beaucoup d'échanges, mais avec le projet Patrouilles EU, il pourrait y en avoir encore plus, précise le capitaine Guillaume. Les pays signataires de l'accord de partenariat se feront rembourser les frais inhérents à l'échange, tels que le transport ou l'hébergement. Cela devrait inciter à faire venir davantage de patrouilles étrangères sur le territoire.”

Seules certaines missions sont toutefois concernées par le fonds de financement : celles de prévention du terrorisme et celles de lutte contre la criminalité organisée transfrontalière. “Le projet Patrouille EU couvre tout de même un vaste champ, ajoute le capitaine Guillaume. Le FSI permet le financement, par exemple, d'une équipe cynophile sur un grand évènement, ou encore l'échange de cavaliers sur les sites touristiques, tels que le chemin de Saint-Jacques de Compostelle ou le château de Chambord. En revanche, pour prendre le cas d'une équipe de déminage, elle ne peut pas être financée par le projet Patrouille EU, les démineurs intervenant en effet en réaction à une action de prévention.

# SCAF: La France se félicite de l'accord

Direction: Ministère des Armées / Publié le: 01/12/2022

Un accord a été obtenu entre les industriels sur le projet de Système de combat aérien du futur (SCAF). Sébastien Lecornu, le ministre des Armées, se félicite de cette décision.

Sébastien Lecornu, ministre des Armées, se félicite de l'accord obtenu entre les industriels sur le projet de Système de combat aérien du futur, dit SCAF

Ce projet est une illustration concrète de la coopération que nous menons au niveau européen, et plus précisément dans ce cas avec l'Allemagne et l'Espagne, sur la défense et l'armement. Cette avancée montre la volonté des trois pays d'agir efficacement à l'horizon 2040 sur un système commun au niveau de l'Union européenne pour l'ensemble des missions aériennes.

Cet accord, qui confirme également le rôle central de Dassault Aviation dans ce projet, permettra de préparer le démonstrateur du SCAF dans le cadre de la phase 1B, qui précède les phases de développement et de production.

Les contrats seront notifiés formellement par la Direction générale de l'armement au nom des trois pays partie prenante du projet, la France étant chef de file.

La France réaffirme ainsi à cette occasion son attachement à ce projet fondamental pour la protection de nos intérêts stratégiques et de notre souveraineté

# SCAF: notification du contrat pour la prochaine phase du projet

Direction: Ministère des Armées / Publié le: 16/12/2022

Après l'accord obtenu entre les industriels le 1<sup>er</sup> décembre, la Direction générale de l'armement (DGA) a attribué ce 15 décembre 2022 le contrat pour la prochaine phase 1B du projet de Système de combat aérien du futur (SCAF).

A la suite de l'accord obtenu entre les industriels le 1<sup>er</sup> décembre dernier sur le projet de Système de combat aérien du futur, la Direction générale de l'armement, au nom des trois pays parties prenantes du projet – la France étant chef de file – a attribué le contrat pour la prochaine phase 1B ce 15 décembre 2022 à Dassault Aviation, Airbus Défense et Espace, Indra et "équipe de motorisation militaire européenne".

Ce contrat dans son ensemble a pour objet la préparation et la réalisation de démonstration des différentes composantes du SCAF. Ces activités seront notamment marquées par le premier vol du démonstrateur du chasseur de nouvelle génération. Elles permettront de valider les concepts et les technologies du système SCAF opérationnel, dont le développement sera lancé à la fin de la décennie. La première tranche de ce contrat, d'une durée d'environ 36 mois, s'élève à plus de 3 milliards d'euros, le montant total du contrat représentant près de 8 milliards d'euros avec la phase 2 optionnelle. Les trois pays ont l'intention de célébrer le lancement de ces travaux lors d'une cérémonie prévue à Madrid.

"La notification de ce contrat est une avancée majeure"



Sébastien Lecornu  
Ministre des Armées

Sébastien Lecornu, ministre des Armées : "La notification de ce contrat est une avancée majeure pour ce projet important pour la protection de nos intérêts stratégiques. Elle témoigne d'une volonté commune des États et de leurs industriels d'agir efficacement à l'horizon 2040 avec un système commun au niveau de l'Union européenne pour l'ensemble des missions aériennes."

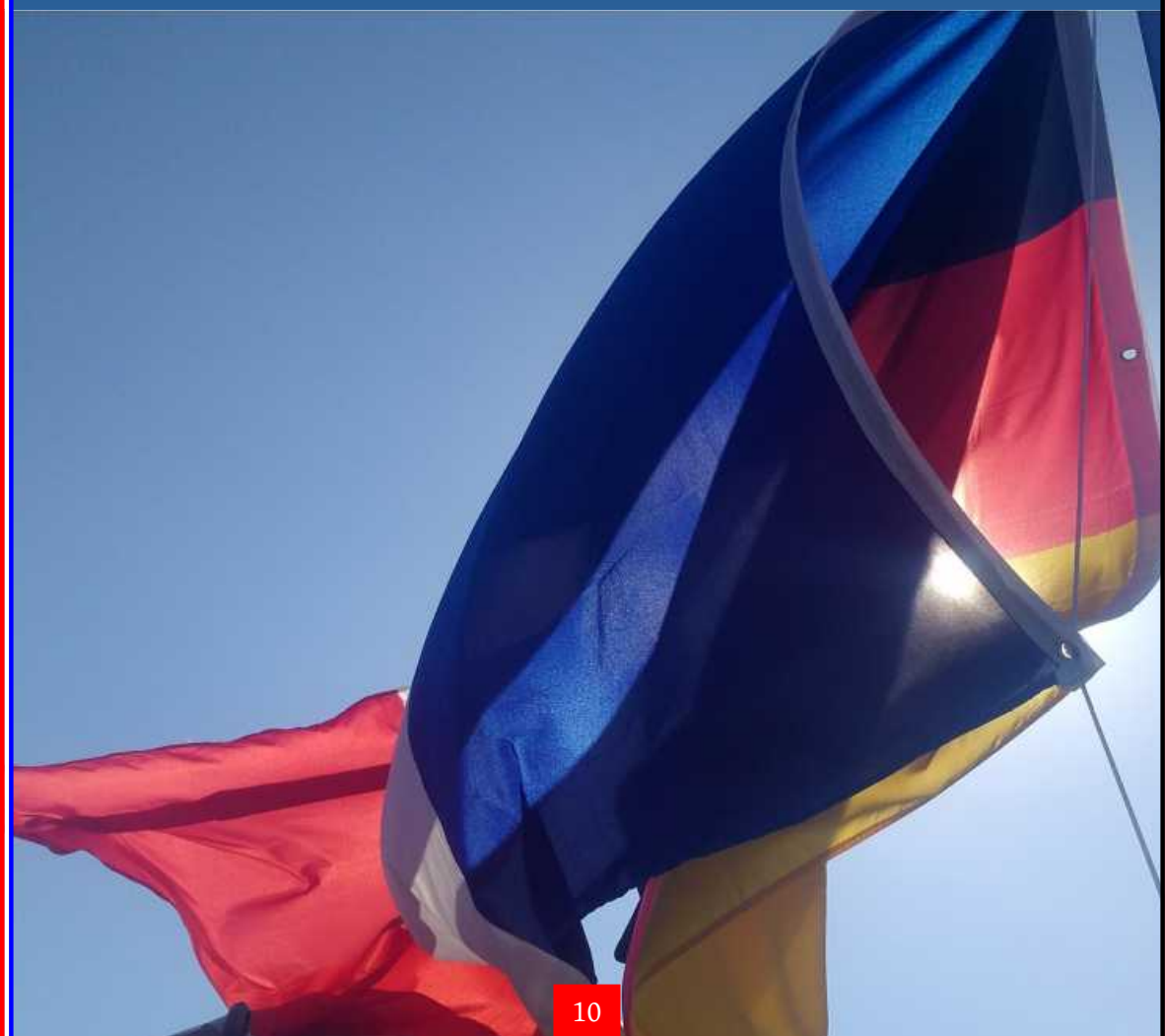
Lancée par la France et l'Allemagne en 2017, la coopération a été rejointe par l'Espagne en 2019. Elle a pour principe de développer un ensemble de systèmes interconnectés : le SCAF sera la cœur des systèmes de combat aérien européens du 21<sup>e</sup> siècle. Au sein du SCAF, l'avion de combat de nouvelle génération sera relié à des accompagnateurs dronisés et pourra

mobiliser de multiples capacités aériennes, navales, terrestres ou spatiales, grâce à un nuage de combat.

Utilisant des technologies de pointe, le SCAF fera donc pleinement bénéficier nos forces armées de l'ère du combats collaboratif.

Ce projet considérable rassemble de nombreux industriels dans les trois pays. Les principaux acteurs impliqués sont Dassault Aviation, Airbus Défense et Espace, Indra, "Équipe de motorisation militaire européenne", MBDA, "Alliance de technologies espagnole pour le système dronisé du SCAF", Thales et " futur système de mission de combat".

Le projet SCAF permettra aux forces armées françaises, allemandes et espagnoles de répondre dans la troisième dimension aux menaces à l'horizon 2040+.







8 octobre 2022 – Parc André Citroën



6 septembre 2022 - Berlin



19 novembre – Eglise du Val de Grâce





6 septembre - Berlin



3 septembre 2022 – journée portes ouvertes 1er régiment d'infanterie - Sarrebourg



15 décembre – Concert au profit de l'association Les Ailes Brisées - La Madeleine



15 décembre – Concert au profit de l'association Les Ailes Brisées - La Madeleine



# DAS MOTORBOOT 3

**2 SOLDATEN**  
BESATZUNG

**LÄNGE: 7M**  
**TIEFGANG: 0,46M**  
**2X178 PS**  
**BREITE: 3,26M**  
**GESCHWINDIGKEIT: 33KM/H**



**5,1 TONNEN**  
GEWICHT

**BEWAFFNUNG**  
KEINE



L'ASSOCIATION MILITAIRE  
FRANCO-ALLEMANDE  
VOUS REMERCIE DE VOTRE  
CONFIANCE

**AUTOUR DE L'HUMAIN, LE SAVOIR.  
A LA BASE DU SAVOIR, NOS VALEURS.**

